

Lancement des stages 2018

Bureau des Stages SEE : Mounir Mazid

Pour un départ en stage en 2018

- Faire la demande de convention de stage Lyon 1
 - **Jour du départ -2 mois**
 - Remplir la demande dans Elipse avec code UE :
 - Attacher les annexes (sinon à envoyer au BDS)

France

1. Annexe 1 dont attestation CPAM
2. RC

Etranger

1. Annexe 1 + RC (en anglais)
2. Annexe 2 (ou fiche pays)
3. Ariane
4. Attestation rapatriement (en anglais)

Garder sur vous
le dossier papier
pendant le séjour !

Pour un départ en stage en 2018

IMPORTANT :

- se renseigner sur l'OA : responsable légal, adresse physique, si organisme d'accueil différent de l'organisme payeur, contact administratif, etc.
- scan autorisé pour les signatures à l'étranger uniquement
- pour la France, uniquement des signatures originales
- délai signature Lyon 1 : quinze jours !

- anticiper le visa : c'est votre responsabilité !

Si convention refusée par l'OA ?

- Prévenir le BDS : bureaudesstages.monod@ens-lyon.fr
- Négociations sur les points bloquants :
 - Assurances
 - Propriété intellectuelle
 - Loi française, etc.

"Additional point" rédigé en commun avec l'OA et signé avec la convention Lyon 1

Espace Stages

■ Portail des Études > espace Stages

> FAQ

Que comportent les attestations #RC et #rapatriement ?

Contactez la MGEN en amont d'un départ à l'étranger.

LLSHS : définition des #acronymes sur la convention de stage.

Possibilité ou non d'un stage avec le DIP ?

Comment trouver un stage ?

Quel est l'ordre des signatures (en LSH) après validation de ma convention ?

(SEE) Que faire si Lyon 1 refuse une convention ?

> Dossier administratif

Convention de stage - Monod

- SEE DIP : Convention de stage FRF 2017.2018 - MAJ 10.2017
- SEE DIP : Internship Agreement Template - Interactiv - MAJ 11.2017
- SEE - Template - Convention Lyon 1 vierge
- Annexe 1 - MAJ 12.2017
- Annexe 2 - Stage à l'étranger - MAJ 12.2017

Convention d'accueil - Descartes et Monod

- LLSHS : Convention Accueil 2017.2018 - Interactive - MAJ 04.2017
- LLSHS : Academic Internship 2017.2018 - Interactiv - MAJ 04.2017
- SEE : Convention Accueil 2017.2018 - Interactive - MAJ 04/2017
- SEE : Academic Internship Agreement 2017.2018 - Interactive - MAJ 04/2017
- Note absence de gratification à l'attention des normalien.ne.s

Quand utiliser la convention de stage de l'ENS de Lyon ?

- Pour les **stages d'été** (qui ne peuvent pas se faire dans le cadre l'Université Lyon 1)
- Pour les stages d'été dans le cadre du **Diplôme** de l'ENS de Lyon
- Pour les prolongations de stage **après le jury**

Les stages dans les locaux de l'ENS de Lyon

- Organisme d'Accueil = ENS de Lyon
 - ✓ Adresse de l'OA :
15 parvis R.Descartes – BP 7000 69364 Lyon Cedex 07
 - ✓ OA représenté légalement par **son président, M. Pinton.**
- Lieu du stage : Laboratoire LIP (par exemple)
 - ✓ Adresse du laboratoire : 46 allée d'Italie 69364 Lyon Cedex 07
 - ✓ Laboratoire dirigé par :

La convention est signée par le VP Recherche, M. Ricard (par délégation de signature du président)

Organisme d'accueil VS organisme payeur

- Organisme d'accueil (OA) : il accueille les stagiaires
- Organisme payeur (OP) : il finance la gratification

L'organisme payeur est un organisme tiers qui n'a pas été prévu dans Elipse. Il n'apparaît donc pas lors de la demande de convention (ex. COMUE, EZUS, labex, etc.).

Prenez contact avec le BDS : un autre mode opératoire sera appliqué, l'**OP** apparaîtra et signera aussi la convention de stage Lyon 1.

Bureau des Stages

Mounir MAZID et Nathalie SAUNIER

04.72.72.84.63

bureaudesstages.monod@ens-lyon.fr